

Histoire politique de la construction européenne
Plan de cours et dates incontournables

Table des matières

1.	INFORMATIONS DE BASE.....	3
2.	DESCRIPTION DU COURS.....	3
3.	PHILOSOPHIE DE L'ENSEIGNANT À PROPOS DE LA MATIÈRE DU COURS ET DE L'APPRENTISSAGE EN GÉNÉRAL.....	3
4.	CONTENUS	4
5.	PRÉREQUIS ET COREQUIS	5
6.	ACQUIS D'APPRENTISSAGE.....	5
7.	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	6
8.	MODE D'ENSEIGNEMENT	6
9.	LECTURE OBLIGATOIRE.....	7
10.	ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	7
11.	CONTACT.....	7
12.	DATES INCONTOURNABLES	8

1. Informations de base

Intitulé : Histoire politique de la construction européenne

Code : SPOL0961-1

Nombre de crédits : 4 ECTS

Quadrimestre concerné : Q2

Durée : 30h

Public cible : Bachelier en sciences politiques, orientation générale | Bachelier en sciences humaines et sociales

Titulaire : Geoffrey GRANDJEAN

Étudiant-moniteur : Margaux-Perle MOËS

2. Description du cours

Le cours d'*Histoire politique de la construction européenne* vous offre un panorama détaillé de la construction politique européenne. La matière du cours commence bien avant la Déclaration SCHUMAN du 9 mai 1950. Vous parcourez ainsi les fondements de la construction européenne dans le temps long dans la mesure où plusieurs heures de cours sont consacrées à des événements ayant précédé, depuis plusieurs siècles, cette construction. Envisager la construction européenne dans le temps long consiste donc à situer celle-ci dans une longue chaîne d'événements passés. Cette approche doit vous permettre de développer une culture générale que vous pourrez mobiliser dans vos carrières professionnelles futures puisqu'au-delà de la construction de l'Union européenne, vous serez ainsi familiarisés avec les événements historiques qui se sont déroulés sur le continent européen. Le cours doit donc vous permettre de comprendre le développement de l'histoire européenne en général et la construction de l'Union européenne en particulier.

Pour aller plus loin : Comment y arriver ?

Pour ce faire, à côté de l'étude des faits historiques proprement dits, vous êtes amenés à découvrir une série de textes fondamentaux (écrits, déclarations, textes juridiques, rapports, entre autres) afin de développer votre esprit critique. En articulant ainsi les connaissances historiques et la découverte de textes fondamentaux, vous êtes amenés à comprendre la signification profonde de la construction européenne, tout en développant votre propre esprit critique – compétence professionnelle importante au ^{xx}e siècle. Ainsi, un certain temps est consacré à la lecture individuelle et à l'analyse critique collective de ces textes.

3. Philosophie de l'enseignant à propos de la matière du cours et de l'apprentissage en général

Le cours d'*Histoire politique de la construction européenne* est dans le programme de science politique. Ce cours se révèle intéressant pour la science politique pour cinq raisons. *Primo*, il est l'occasion d'étudier des phénomènes politiques sur le temps long. C'est pour cette raison que je ne commence pas le cours avec la Déclaration SCHUMAN du 9 mai 1950. *Secundo*, il permet de fournir une série de connaissances incontournables pour comprendre les dynamiques historiques et politiques à l'œuvre sur le continent européen. *Tertio*, il offre la possibilité de cerner les événements politiques actuels et d'en identifier les raisons. *Quarto*, il permet de réfléchir sur la construction européenne, que l'on soit europhile ou europhobe, et de déconstruire les discours politiques sur celle-ci. *Quinto*, l'histoire politique permet bien souvent de relativiser les situations que nous vivons et que vous vivrez dans le milieu professionnel. En étudiant ainsi l'*Histoire politique de la construction européenne*, on peut se rendre compte de la relative importance de toute une série d'événements quotidiens. Le monde est consécutivement envisagé sous un autre angle.

4. Contenus

Le cours est construit dans le cadre d'un processus comprenant trois grands ensembles intimement liés : 1. l'idée d'Europe, 2. la construction de l'Union européenne et 3. les théories de l'intégration européenne.

Concrètement, vous êtes premièrement familiarisés avec l'idée de l'Europe à travers l'histoire en examinant collectivement la place que cette idée occupe avant et au début de la construction européenne.

Deuxièmement, vous prenez connaissance des différentes étapes de la construction de l'Union européenne en nous focalisant sur la place occupée par les États dans le cadre de l'intégration européenne. Le poids des personnalités politiques et des « couples » (franco-allemand, par exemple) est également pris en compte.

Troisièmement, les théories de l'intégration européenne vous sont progressivement présentées afin de souligner le processus multidimensionnel que revêt la construction européenne. Je vous expliquerai plus précisément les théories suivantes : (néo)fonctionnalisme, intergouvernementalisme, fédéralisme, institutionnalisme, constructivisme et gouvernance multiniveau.

Pour aller plus loin : Pourquoi ce découpage des contenus ?

Il est fondamental que vous compreniez l'intérêt, selon moi, d'envisager l'intégration de ces trois grands ensembles. Cet angle d'analyse permet de cerner l'importance des contextes politiques nationaux dans le processus de la construction européenne, ainsi que d'identifier les facteurs historiques, philosophiques, politiques, juridiques et économiques qui sont au cœur du processus de l'intégration européenne. Cette intégration demande un effort plus conséquent de votre part, mais permet également d'insister sur les enjeux majeurs de la construction européenne au fil de sa construction et surtout de les faire résonner avec les défis actuels qui se posent à l'Union européenne.

Pour l'année académique 2025-2026, le tableau ci-dessous reprend le contenu des différentes séances de cours qui se donneront en présentiel.

Pour chaque séance de cours, je vous demande de lire une partie du manuel d'*Histoire de la construction européenne*.

Dates	Contenu du cours
2 février 2026	Introduction et présentation du cours
9 février 2026	Chapitre 1 : L'idée d'Europe (pp. 9-82 et pp. 117-154)
16 février 2026	Chapitre 1 : L'idée d'Europe (pp. 82-115 et pp. 155-171)
23 février 2026	Chapitre 2 : L'Europe et les deux Guerres mondiales (pp. 173-309)
2 mars 2026	Chapitre 2 : L'Europe et les deux Guerres mondiales (pp. 173-309) Chapitre 3 : La construction européenne et la solidarité de fait (pp. 311-347 et pp. 383-391)
9 mars 2026	Chapitre 3 : La construction européenne et la solidarité de fait (pp. 347-382 et pp. 393-413)
16 mars 2026	Chapitre 4 : Le temps des hésitations nationales (pp. 415-443 et pp. 491-505)
23 mars 2026	Chapitre 4 : Le temps des hésitations nationales (pp. 444-489 et pp. 507-519)
30 mars 2026	Chapitre 5 : La progressive affirmation de l'Union européenne (pp. 521-616)
13 avril 2026	Chapitre 5 : La progressive affirmation de l'Union européenne (pp. 521-616) Chapitre 6 : L'Union européenne en crises (pp. 617-652 et pp. 693-710)
4 mai 2026	Séance avec Margaux-Perle MoËs
11 mai 2026	Chapitre 6 : L'Union européenne en crises (pp. 652-691 et pp. 711-743) et Conclusions

Gardez précieusement ce « programme » avec vous, n'hésitez pas à le compléter par toutes notes utiles pour votre apprentissage.

5. Prérequis et corequis

Dans la mesure où le cours est à destination de différents publics, il n'y a pas de prérequis en termes de matière.

Par contre, il vous est demandé d'adopter une attitude d'ouverture, de curiosité et de remise en question permanente. En effet, nous avons tous des préjugés ou des idées préconçues concernant l'Union européenne (on est plutôt europhile ou europhobe, par exemple). Le cours vous demandera de les laisser de côté et vous invitera à vous laisser ébranler dans vos convictions.

Pour aller plus loin : Que signifie « laisser de côté » ses idées préconçues ?

Cela ne signifie aucunement que vous ne pouvez pas exprimer votre avis. Que du contraire, les partages d'arguments participent activement au développement académique. Toutefois, je vous invite à écouter et à comprendre les arguments des autres étudiants et le contenu du cours, à ne pas faire preuve de fermeture à l'égard des avis opposés. En s'ouvrant ainsi à l'altérité, vous acceptez également d'éventuellement changer d'opinions.

6. Acquis d'apprentissage

Dans le cadre du cours d'*Histoire politique de la construction européenne*, je poursuis avec vous plusieurs objectifs d'apprentissage. Ces objectifs sont hiérarchisés par souci de clarté et en raison de justifications pédagogiques.

Tout d'abord, pour comprendre les grands mécanismes de la construction européenne, vous allez devoir vous appuyer sur des connaissances. Ces connaissances peuvent être qualifiées « d'incontournables » : il s'agit des principaux événements de la construction européenne et des grands concepts de base avec lesquels vous pourrez jongler. Je vous demanderai ainsi de retenir 60 dates de la construction européenne. Ces dates seront présentées progressivement durant les heures de cours. Ainsi, au terme du cours et grâce à ces connaissances, vous serez capables :

- de connaître et de définir les différents facteurs à la base de la construction européenne ;
- de décrire les différentes étapes de la construction européenne en décrivant la place des États et le rôle des personnalités politiques et en vous basant sur une série de textes fondamentaux ;
- de connaître les 60 dates de la construction européenne (pour ce faire, vous pouvez vous appuyer sur une ligne du temps que vous pouvez réaliser vous-mêmes, en intégrant les différentes facettes de la construction européenne.

Ensuite, sur la base de ces deux niveaux d'apprentissage (connaître et comprendre), les deux derniers niveaux doivent vous permettre d'appliquer vos connaissances pour analyser les étapes de la construction européenne. Ainsi, au terme du cours, vous serez également capables de porter un regard critique sur les textes fondamentaux que vous êtes amenés à lire, en vous posant systématiquement les questions suivantes : Qui est l'auteur du document ? Quelle est la date et quel est le contexte ? Quel est le contenu du document ? Quelle conclusion tirez-vous de cette lecture ?

Plus globalement, à travers le cours d'*Histoire politique de la construction européenne*, vous êtes systématiquement invités à développer une compétence particulière : l'esprit critique. Cette compétence s'inscrit dans une des six compétences développées par le Département de science politique à Liège, à savoir : « Analyser des enjeux de pouvoir, d'administration et d'organisation ».

Pour aller plus loin : Qu'est-ce que l'esprit critique ?

La lecture critique signifie qu'il vous est demandé de prendre de la hauteur par rapport aux faits historiques présentés et de les confronter à vos propres croyances. L'analyse est ainsi faite à un niveau systémique, qui consiste à envisager la construction européenne sous l'angle du système politique qui s'adapte à travers le temps face aux changements de contexte. Cette lecture critique de l'histoire politique de la construction européenne vous permet de prendre connaissance de textes fondamentaux (rapports, discours, accords, décisions) qui jalonnent la construction européenne. En découvrant ces textes, vous êtes plongés dans des époques et dans des contextes qu'il convient de bien distinguer. Afin de développer cet esprit critique, je vous proposerai des périodes de travail individuel (lectures, réflexions personnelles, entre autres) et des périodes de travail collectif (discussions et échanges avec les autres) vous permettant ainsi de vous confronter à l'altérité et à d'autres points de vue.

7. Activités d'apprentissage et méthodes d'enseignement

Le cours comprend des activités d'apprentissage qui s'intègrent entre elles et qui sont réalisées à la maison. Le travail personnel est compris dans l'enveloppe ECTS, à hauteur de 45 heures.

Concrètement, il vous est demandé de **lire**, pour chaque séance de cours, une partie du **manuel d'Histoire de la construction européenne** (voir tableau au point 4.) et de tenter de répondre aux questions qui vous sont posées lors du cours. Je vous demande de répondre en vous appuyant sur les contenus du manuel. Les leçons sont donc l'occasion de procéder à une analyse de la construction européenne de manière collective, et de se préparer à l'examen oral.

Pour aller plus loin : Comment se déroule concrètement le cours ex cathedra ?

Lors des séances de cours Margaux-Perle Moës et moi-même vous livrons un exposé synthétique de la partie du manuel que vous avez lue. Plusieurs étudiants sont également tirés au sort pour répondre aux questions sur la partie que vous avez lue. Ces questions vous permettent de vous préparer à l'examen oral. Sur la base des réponses proposées, les autres étudiants sont invités à éventuellement réagir.

Durant le déroulement des séances de cours, je vous proposerai en outre de vérifier régulièrement l'état de vos connaissances (par la mobilisation de l'outil numérique Wooclap), et plus précisément des 60 dates incontournables. Ces évaluations, à visée formative (les évaluations ne « comptent pas pour des points ») vous permettront de connaître ces dates pour l'examen oral.

8. Mode d'enseignement

La présence au cours est obligatoire. Le cours est dispensé le lundi, de 14h à 16h. J'estime qu'il est important pour vous et respectueux pour vos condisciples d'être à l'heure au cours, malgré les problèmes de circulation et le rythme des transports en commun. En effet, le cours comprenant deux périodes de 50 minutes, toute arrivée tardive perturbe le déroulement du cours et le temps consacré à l'ensemble du dispositif d'apprentissage.

9. Lecture obligatoire

Lecture obligatoire :

GRANDJEAN Geoffrey, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles, Bruylant, coll. « Droit de l'Union européenne », 2020, 823 p.

10. Évaluation des apprentissages

L'évaluation est double dans le cadre de ce cours.

D'une part, des **évaluations formatives** régulières vont porter sur votre lecture hebdomadaire du manuel et sur les connaissances de base de la construction européenne. Pour ce faire, chaque semaine, lors de la deuxième heure de cours, vous répondez aux questions qui vous sont posées et vous participez à des exercices grâce à l'outil Woodclap, permettant d'évaluer doublement votre niveau de connaissances. Les questions posées portent successivement sur les 60 dates fondamentales de la construction européenne que je vous demande de retenir dans le cadre de ce cours. En « jouant le jeu », vous préparez au mieux votre réussite et vous m'offrez la possibilité d'adapter mon cours à votre niveau d'apprentissage. Je vous propose d'être responsable de votre propre réussite.

D'autre part, une **évaluation certificative**, sous la forme d'un examen oral, est organisée au terme du cours. Elle porte sur vos connaissances et sur votre capacité à retrouver des informations dans vos supports d'étude.

Chaque semaine, un test est réalisé. Si vous êtes présents à tous les cours et que vous obtenez 60% des points au terme de ces tests, vous bénéficierez d'un point bonus sur la note finale.

Pour la seconde session, l'examen consiste uniquement en un examen oral.

11. Contact

Je suis quotidiennement présent à l'Université. N'hésitez pas à me contacter pour me rencontrer. Vous pouvez me contacter par courriel comme je réponds rapidement. Quand une question mérite, à mon sens, une réponse collective, j'y répondrai lors de la séance de cours suivante.

Voici nos coordonnées :

Pr. Dr Geoffrey GRANDJEAN
Professeur
Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie
Place des orateurs, 3
4000 Liège
Boîte 11
Bureau 2.17
Tel. : +32 (0)4/366.96.60
Courriel : Geoffrey.Grandjean@uliege.be

Étudiant-moniteur : Margaux-Perle MOËS – margaux-perle.moes@student.uliege.be

12. Dates incontournables

- 1) L'Empereur Constantin se convertit au christianisme en 312.
- 2) Clovis est baptisé à Reims en 496.
- 3) Charlemagne est couronné Empereur en 800.
- 4) La ville de Huy acquiert la première charte de franchises de la part de l'évêque Théodouin en 1066.
- 5) Les traités de Westphalie sont signés en 1648.
- 6) La Révolution française éclate en 1789.
- 7) Le Congrès de Vienne, restaurant l'ordre westphalien, se déroule en 1815.
- 8) La Guerre franco-prusse se termine en 1871.
- 9) Le Traité de Versailles est signé en 1919.
- 10) L'Union paneuropéenne est créée par Richard N. de COUDENHOVE-KALERGI en 1924.
- 11) Louis LOUCHEUR propose un projet d'États-Unis économiques d'Europe en 1925.
- 12) Le *Mémoire sur l'organisation d'un régime d'Union fédérale européenne* est rédigé en 1930.
- 13) Les Accords de Munich sont signés en 1938.
- 14) La déclaration d'Union franco-britannique est proposée en 1940.
- 15) Winston CHURCHILL prononce un discours en faveur des États-Unis d'Europe en 1946.
- 16) La Convention Benelux entre en vigueur en 1948.
- 17) Le Congrès de l'Europe de La Haye se déroule en 1948.
- 18) La Déclaration Schuman date de 1950.
- 19) Le Traité de Paris instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier est signé en 1951.
- 20) Le Traité instituant la Communauté Européenne de Défense est signé en 1952.
- 21) Le projet de Traité portant statut de la Communauté Politique Européenne aboutit en 1953.
- 22) L'Assemblée nationale française rejette le Traité instituant la Communauté européenne de défense en 1954.
- 23) La Conférence de Messine se déroule en 1955.
- 24) Les Traités de Rome sont signés en 1957.

- 25) Le Mur de Berlin est érigé à partir de 1961.
- 26) Le plan Fouchet II, volontairement provocateur, est proposé en 1962.
- 27) Le Traité de l'Élysée est signé en 1963.
- 28) La première demande d'adhésion du Royaume-Uni est rejetée en 1963.
- 29) La crise de la chaise vide se déroule en 1965.
- 30) Le compromis de Luxembourg est adopté en 1966.
- 31) La seconde demande d'adhésion du Royaume-Uni est rejetée en 1967.
- 32) Le Sommet de La Haye, ayant pour objectif de relancer l'intégration européenne, se déroule en 1969.
- 33) Le Royaume-Uni intègre officiellement la Communauté Économique Européenne en 1973.
- 34) Le Conseil européen est créé en 1974.
- 35) Les représentants britanniques obtiennent une première révision du traité d'adhésion en 1975.
- 36) Le Rapport sur l'Union européenne de Léo Tindemans est rédigé en 1975.
- 37) Le Système Monétaire Européen est créé en 1979.
- 38) Les premières élections directes du Parlement européen ont lieu en 1979.
- 39) Le rabais britannique est obtenu lors du Conseil européen de Fontainebleau en 1984.
- 40) Le Projet de Traité instituant l'Union européenne, proposé par Altiero SPINELLI, est adopté par le Parlement européen en 1984.
- 41) Le *Livre blanc sur l'achèvement du marché intérieur* est proposé par Jacques DELORS en 1985.
- 42) L'Acte Unique Européen est adopté en 1985.
- 43) L'Accord de Schengen est conclu en 1985.
- 44) La Turquie introduit sa demande d'adhésion en 1987.
- 45) La chute du Mur de Berlin date de 1989.
- 46) Jacques DELORS a souhaité que le marché commun soit achevé en 1992.
- 47) La citoyenneté européenne est créée avec le Traité de Maastricht en 1992.
- 48) Les critères de Copenhague sont établis en 1993.

- 49) Les coopérations renforcées sont introduites dans les traités européens en 1997.
- 50) La Commission SANTER démissionne collectivement en 1999.
- 51) Le passage à une monnaie unique, l'Euro, se déroule en 1999.
- 52) Le Traité de Nice est signé en 2001.
- 53) Le Traité établissant une Constitution pour l'Europe est signé en 2004.
- 54) Le plus gros élargissement de l'Union européenne se déroule en 2004.
- 55) Le référendum français en défaveur du Traité établissant une Constitution pour l'Europe se déroule en 2005.
- 56) Le Traité de Lisbonne est signé en 2007.
- 57) Le Traité sur la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance est signé en 2012.
- 58) L'Union européenne est confrontée au nombre de demandeurs d'asile le plus important sur son territoire en 2015.
- 59) Le référendum sur le maintien du Royaume-Uni au sein de l'Union Européenne se déroule en 2016.
- 60) Le Royaume-Uni sort de l'Union européenne en 2020.